



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2025/0745.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La SPRL PHENICKS représentée par PATERNO a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue d'Edimbourg à 6040 Jumet et cadastré(s) 22 B 1282A.

Le projet consiste en : Création d'un bâtiment industriel de type entrepôt ainsi qu'un immeuble de bureaux ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour les motifs suivants :
 - Le projet déroge à la zone d'espaces verts au Plan de Secteur, laquelle est définie comme suit par le Code en son article D.II.38 :
"La zone d'espaces verts est destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel.
Elle contribue à la formation du paysage ou constitue une transition végétale adéquate entre des zones dont les destinations sont incompatibles."
" La zone de services publics et d'équipements communautaires est destinée aux activités d'utilité publique ou d'intérêt général. Elle ne peut comporter que des constructions ou aménagements destinés à satisfaire un besoin social assuré par une personne publique ou une personne privée à laquelle les pouvoirs publics ont confié la réalisation d'un projet. Elle peut également comporter des constructions ou aménagements qui ont pour finalité de promouvoir l'intérêt général."
 - Le projet prévoit la construction d'un bâtiment industriel de type entrepôt ainsi qu'un immeuble de bureaux.
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) D.IV40 alinéa 2 du CoDT du CoDT.

L'enquête publique se déroule du **01/10/2025 (date début affichage) au 20/10/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chantal GUISSARD, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0745, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 06/10/2025 au 20/10/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l' Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.
- remises, sur rendez-vous, à Madame Chantal GUISSARD, maison communale annexe de Gilly, service de l'Urbanisme, rez-de-chaussée.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 06/10/2025 au 20/10/2025 sur rendez-vous auprès de Madame Chantal GUISSARD ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 20/10/2025 à 13:00 h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 22/09/2025

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.



(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be